



VILLE DE  
MARTIGNY

## INFORMATION

La séance constitutive du Conseil général aura lieu le :

***Mardi 28 janvier 2025 à 20 h 00***

***à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville***

avec l'ordre du jour suivant :

1. Mot d'accueil de la Présidente de la Ville
2. Appel des Conseillers généraux
3. Nomination du Secrétaire et des scrutateurs pour les élections du jour
4. Election du bureau du Conseil général :
  - Président
  - Vice-Président
  - Secrétaire
  - Scrutateurs
5. Nomination des Commissions et du Président de la Commission de gestion
6. Divers

Martigny, le 23 décembre 2024

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE